

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 87 (1990)
Heft: 10

Rubrik: Concours de ruchers SAR 1990

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS DE RUCHERS SAR 1990

Selon le calendrier établi, le concours de ruchers SAR 1990 a eu lieu dans la 4^e circonscription, avec les sections de La Menthue, Lucens, Moudon, Haute-Broye. Toutefois, les sections de Lucens et Jorat n'ont pas présenté de candidats.

Le jury avait la composition suivante: Jean-Paul Cochard, délégué de la circonscription et secrétaire du concours; Frédy Zuber, délégué de l'AD et le soussigné, président du jury.

Une petite particularité dans la composition du jury 1990, deux membres du comité SAR faisaient partie du jury; en effet, la circonscription avait choisi Jean-Paul Cochard, actuel titulaire du dicastère assurances vol et déprédations et ancien rédacteur de notre journal.

Observations générales

1990 a vu une participation assez faible soit cinq concurrents, tous de la 1^{re} catégorie, de 5 à 25 colonies.

Les participants au concours de la 4^e circonscription ont présenté au jury 70 colonies.

La première visite, le 30 mai, s'est déroulée par beau temps, ce qui n'est pas nécessairement le cas chaque année. Les visites de ruches ont pu se dérouler dans de bonnes conditions.

Le temps assez pluvieux, mais doux, a quelque peu perturbé la deuxième visite qui s'est déroulée le 20 juin. Les ruches sont en général fortes et laissent présager une deuxième récolte. Ici on pourrait dire que l'avenir de l'apiculteur s'appelle espoir...

Le jury se plaît à relever une très bonne préparation des apiculteurs, aussi bien théorique que pratique. La révision et la préparation du matériel étaient parfaites en plusieurs endroits. Une moyenne de 93,2 points sur 100 témoigne d'une très bonne préparation.

Un sincère remerciement du jury au président de la Fédération vaudoise, aux présidents de section ainsi qu'à leurs comités. Nous n'allons pas oublier le conseiller apicole pour son dévouement et sa disponibilité.

Dans les pages suivantes figure le rapport du jury établi pour chaque participant.

Les félicitations du jury vont à tous pour le résultat obtenu.

Le jury a accordé 4 médailles d'or et 1 médaille d'argent. Une mention spéciale pour M. Rémy Détraz, son rucher tient plutôt d'un salon de

réception que d'un rucher proprement dit. Son résultat : 99 points sur 100, le désigne comme bénéficiaire de la médaille de « Vermeil » offerte par les sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

Nous remercions tous les apiculteurs qui nous ont aimablement reçus et garderons un très bon souvenir de notre passage dans ces régions vaudoises.

Mes remerciements vont également au délégué de la circonscription, Jean-Paul Cochard, qui a accompli son travail de secrétaire à la perfection ainsi qu'à Frédy Zuber, délégué de l'AD. Le très bon esprit de ces deux collaborateurs a largement contribué au bon déroulement du concours de ruchers SAR 1990.

Montfaucon, septembre 1990.

Le président du jury :
Thiévent Albert

CONCOURS DES RUCHERS SAR 1990

Circonscription N° 4: sections de Menthue, Lucens, Moudon, Jorat, Haute-Broye.

Les sections Lucens et Jorat n'ont pas présenté de candidat.

Visites effectuées les 30 mai et 20 juin.

PALMARÈS

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nbre col.</i>	<i>Cat.</i>	<i>Points</i>	<i>Médailles</i>
DÉTRAZ	Rémy	16 BJ	1	99	Or
HANGGELI	Gilbert	6 DB	1	94	Or
HUG	Daniel	22 DB	1	93	Or
HANUS	Yves	10 DB	1	91	Or
DUC	Jean-Daniel	16 DB	1	89	Argent

Cronay, août 1990.

Le président :
Albert THIÉVENT

Le délégué AD :
Frédy ZUBER

Le secrétaire :
Jean-Paul COCHARD

Pour votre santé...

Gelée royale en 60 gelules (1 à 2 par jour) **Fr. 28. —**

100 mg de gelée royale / 200 mg d'huile de germe de blé.

« Sur l'organisme humain, la Gelée royale agit comme un stimulant; l'état général s'améliore, une certaine vigueur apparaît, la capacité de travail physique et intellectuelle augmente, l'humeur devient bonne et optimiste. Elle a une valeur thérapeutique réelle. »

Teinture de propolis, 20 ml **Fr. 12. —**

La propolis est un antibiotique naturel et sans danger; la teinture de propolis a des effets internes et externes: en cas d'irritation ou de refroidissement de la gorge, et comme tonique de la peau pour l'aseptisation et la cicatrisation des plaies.

Gargarisme à la propolis, 20 ml **Fr. 12. —**

Pour les soins de la bouche, des gencives et des aphtes.

Granules de propolis, 25 g **Fr. 18. —**

Petits morceaux de propolis finement traités, au goût un peu amer, de consommation facile, à mâcher lentement; pour les soins de la bouche et de la gorge.

La propolis a, de tout temps, protégé les abeilles des bactéries et virus. Cette résine masticable est une arme naturelle contre les intrus de la ruche.

Aujourd'hui, nous savons que la propolis renforce le système immunitaire, et par là-même prévient souvent les débuts d'infections, telles que refroidissement, irritation, ...

La propolis accroît la vitalité du corps et de l'esprit, protège de la sénilité précoce et redonne du tonus. La circulation sanguine reste intacte, des organes capitaux tels que le cœur et le cerveau fonctionnent mieux; les plaies se soignent merveilleusement grâce au pouvoir antiseptique de la propolis.

Pour de plus amples renseignements :



Fabrique de ruches et fournitures générales pour l'apiculture

ITHNER & CIE — CH 1870 MONTHEY

route du Chili 29

Tél. 025/71 21 54
Fax 025/71 93 55
CCP 19 - 729 - 1

Fabrik für Bienenzuchtgeräte
Fabbrica di arnie e tutto il materiale per l'apicoltura

Section Haute-Broye 4^e circonscription

DÉTRAZ Rémy, mécanicien électricien, 1038 Essertes

Apiculteur depuis 1979, président de la section, 16 colonies Burki en rucher-pavillon. Orientation plein sud. Alt. 750 m.



Cet apiculteur possède un magnifique rucher près du domicile familial. Ce rucher est un véritable palace qu'il a monté de ses mains en 1982.

Lors de la première visite, le 30 mai, par beau temps, les ruches étaient fortes, les hausses posées laissaient entrevoir une belle récolte. Lors de l'entretien théorique, les connaissances très approfondies ont permis au jury d'aller très à fond dans les questions. Toutes les ruches sont équipées pour la lutte intégrée contre varroa. Les cires sont renouvelées et le matériel de réserve est suffisant. Un élevage est en cours.

A la deuxième visite, le 20 juin, par temps très pluvieux, le jury a pu apprécier l'avantage du rucher-pavillon. Une première récolte est engrangée. Les abeilles, très nombreuses, piaffent d'impatience. Une deuxième récolte est à la porte ? L'avenir de l'apiculteur s'appelle espoir...

Le matériel d'extraction et de maturation est d'un parfait état d'entretien. Les membres du jury, bouche bée, n'ont plus de questions.

Le jury accorde les notes suivantes :

10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 = 99 points. **Médaille d'or et médaille de vermeil** offerte par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

Section Menthue 4^e circonscription

HANGGELI Gilbert, mécanicien, 1462 Yvonand

Apiculteur depuis 1982,
6 colonies DB. Plein sud, à Niedens. Alt. 550 m.



Calme, pondéré, réfléchi, cet apiculteur voue un amour particulier à ses avettes. Elles sont logées à l'orée d'un bois, d'accès facile. Un rucher dans une remorque est en cours de construction. Les connaissances théoriques sont bonnes, les ruches en bon état d'entretien. Les cires sont renouvelées. A la première visite, le 20 mai, par beau temps, les colonies étaient quelque peu irrégulières. Des nucléis sont formés. Le matériel, au domicile, est impeccable.

Ce 20 juin, deuxième visite, la pluie menace. Les ruches sont bien peuplées, la récolte a été bonne. La construction est bien avancée et de beaux nucléis sont déjà logés dans la remorque. La lutte intégrée est pratiquée avec succès.

Un renouvellement de reines de sélection est conseillé.

Le jury accorde les notes suivantes :

10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 8 - 10 - 10 - 9 - 9 = 94 points. **Médaille d'or.**

(Suite en p. 376)

Décès de Raoul ALPHANDÉRY

Avec une profonde tristesse, qui sera partagée par tous les apiculteurs, nous apprenons le décès de Raoul Alphandéry, survenu le 11 septembre à son domicile parisien, dans sa quatre-vingt neuvième année.

Durant sa longue vie, Raoul Alphandéry a marqué de sa rayonnante personnalité l'apiculture française.

Issu d'une famille provençale installée dans le comtat Venaissin au XVI^e siècle, il hérita, très jeune, de son père, d'une passion pour le monde des abeilles. Edmond Alphandéry fut en effet pionnier au début du siècle de l'apiculture progressiste. Il est l'auteur de nombreux ouvrages classiques qui formèrent plusieurs générations d'apiculteurs de 1890 à 1940.

Ses deux fils, Georges et Raoul, s'associèrent très tôt à l'œuvre de leur père. L'aîné, Georges, se consacra, jusqu'à l'arrêt de sa parution en décembre 1982, à cette remarquable revue que fut *La Gazette apicole*. Raoul, quant à lui, dirigea les établissements Alphandéry : fabrique de ruches, élevage d'abeilles, production de miel. Cette entreprise, située dans la propriété familiale de Brignan, dépassa très vite son caractère exclusivement commercial pour devenir, grâce à l'action de son directeur, un lieu de rassemblement entre apiculteurs et un centre d'étude, de recherche et de documentation qui continuera d'ailleurs d'exister pour honorer sa mémoire.

Raoul Alphandéry ne cessa d'œuvrer toute sa vie en faveur des apiculteurs qui ne s'adressèrent jamais en vain à lui et il créa, pour venir en aide à la profession, l'*Alliance pour l'expansion de l'apiculture et de ses industries*.

Depuis sa retraite, il travaillait avec toujours le même enthousiasme et la même efficacité. Après le succès obtenu par son livre *Un rucher naît*, qui eut cinq éditions successives, il venait de terminer un nouvel ouvrage auquel il travaillait depuis trois ans et qui paraîtra sous le titre *La route du miel*. Il écrivit aussi, car il était infatigable, un ouvrage empreint de philosophie intitulé *Le silence et le rêve*.

Mais pour son équilibre et sa joie de vivre, il lui fallait entendre le bourdonnement des abeilles et pouvoir les observer en permanence. Aussi avait-il installé une ruche, en plein Paris, sur la terrasse de sa demeure.

L'action de Raoul Alphandéry lui a valu d'être nommé conseiller du Commerce extérieur de la France et d'entrer dans l'ordre de la Légion d'honneur. Son neveu, Edmond Alphandéry, qui avait pour lui une affection filiale, lui adressa un dernier adieu émouvant lors de son inhumation le 15 septembre au cimetière de Montfavet d'Avignon.

Extrait de la «Gazette apicole», 1921

L'intelligence des abeilles

Nous sommes entourés de mystères. Et quel plus grand que ces sociétés d'insectes, fourmis, termites, abeilles, d'autres encore.

J'ai vu de mes yeux, à Saint-Germain-en-Laye, des abeilles venues je ne sais d'où, accrochées en paquet après un arbre, ce qui est déjà difficile à comprendre; comment celles qui s'étaient, avec leurs minuscules petites griffes, cramponnées au trou de l'arbre, pouvaient-elles sans lâcher prise supporter tout le poids de l'essaim? Elles restèrent ainsi trois jours, durant lesquels des messagères, volant de tous côtés, allaient çà et là chercher un gîte; et quand enfin elles apportèrent la bonne nouvelle, tout l'essaim partit pour occuper la demeure souhaitée et constituer la ruche dont le fonctionnement connu depuis si longtemps reste incompréhensible.

Quel est le guide de ces bestioles pour de tels agissements, pour cette recherche souvent lointaine, pour ce choix difficile, pour les communications entre elles? L'instinct? C'est bientôt dit. Avec ce mot on explique tout et l'on n'explique rien.

L'homme lui-même, quand il vient de naître, n'a que des instincts. Quand l'instinct se change-t-il en intelligence? Où est la frontière? Nous ne le savons pas.

L'intelligence peut se changer en instinct.

Quand un élève apprend péniblement à se servir d'un instrument de musique, chaque mouvement de doigt nécessite de la réflexion, un acte de volonté; mais quand l'artiste habile exécute des traits avec une rapidité vertigineuse, la plus grande partie de ses mouvements est devenue instinctive. C'est ce qu'on appelle passer du conscient dans l'inconscient.

Là est probablement l'explication de certains actes qui nous étonnent; mais si beaucoup de gestes des abeilles, intelligents en apparence, ne sont guidés que par l'instinct, d'autres ne sont pas explicables de cette manière. On sait comment, en présence d'un danger nouveau, l'introduction en Europe d'un gros papillon dévastateur, elles ont imaginé un moyen de défense, en construisant devant l'entrée de la ruche des piliers de cire entre lesquels l'ennemi ne pouvait passer.

Les abeilles nous donnent une leçon d'humilité. En dépit de notre haute intelligence nous ne sommes pas encore parvenus à les égaler dans tous leurs travaux. Si nous ne sommes plus leurs tributaires pour le sucre, comme le furent les Grecs et les Romains de l'Antiquité, si nous savons maintenant le tirer nous-mêmes des plantes, en est-il de même pour le miel, pour la cire si utile encore? Nous ne savons pas les fabriquer. Là, de petits insectes sont jusqu'à présent nos maîtres.

Et quelle abnégation, quel dévouement à la chose commune! Dans la ruche l'intérêt privé disparaît devant l'intérêt public et le soin de la prospérité générale. Que n'en est-il de même chez nous!

En revanche, leur féminisme intégral est plutôt à redouter. Toutes sont des femelles qui n'ont rien des attributs de leur sexe, dévolus à une seule que nous appelons la reine. Quelques mâles lui font la cour; elle en choisit un qui ne survit pas à son triomphe: on laisse encore vivre les autres pendant quelques jours et puis... on les tue.

Camille Saint-Saëns, de l'Institut

Section Menthue 4^e circonscription

HUG Daniel, employé communal, 1462 Yvonand

Apiculteur depuis 1966,
22 colonies DB. Plein sud, à La Mauguettaz. Alt. 460 m.



Les ruches de M. Hug font plaisir à voir, situées sur un «quetzet» d'un abord très facile, elles sont bien ombragées par des plantations adéquates. A l'arrière, un pavillon sans colonies, format grande salle, abrite tout ce qu'il faut pour la pratique de l'apiculture. De la pose des cires gaufrées à l'extraction, tout se fait là. Et même le reste...

Là aussi, nous avons affaire à un collègue noué par le trac; on sent que les connaissances acquises par la lecture de nombreux ouvrages et par la participation à des cours sont là, mais il faut une césarienne pour qu'enfin la langue se délie. Le matériel est en parfait état.

Deuxième visite, notre homme est plus détendu, il s'est rendu compte que le jury n'est pas de la confrérie des ogres. Le courant passe et même très bien, le savoir est là, la pratique aussi. Une excellente récolte est à l'abri, les bidons sont alignés pour la parade. Le matériel est en excellent état d'entretien. Quelques objets apicoles «musée» sont présentés. Les colonies ont, comme dans toute la région, beaucoup essaimé, mais les belles plaques de couvain laissent bien augurer de la suite. Là aussi il faudrait renouveler les reines plus souvent avec des sélectionnées.

Le jury accorde les notes suivantes :

10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 8 - 10 - 10 - 10 - 8 = 93 points. **Médaille d'or.**

Section Moudon 4^e circonscription

HANUS Yves, fromager, 1510 Moudon

Apiculteur depuis 1980, 10 colonies DB en deux emplacements: le premier près de la maison et le second sur la route Moudon-Lucens. Orientation sud. Alt. 600 m.



Les ruches du premier emplacement, situées à quelque vingt mètres derrière la maison, sont d'un accès facile, abritées sous un auvent (avec store électrique, s.v.p.). Les connaissances théoriques peuvent encore s'améliorer. Le matériel est en parfait état et entreposé dans un local sec.

Un magnifique essaim étalé le long d'un mur, tel un lézard au soleil, attendait l'apiculteur et le jury au second emplacement. Le terrain n'est pas idéal, les ruches sont trop exposées aux courants, mais non loin l'apiculteur a déjà prévu un meilleur emplacement.

Le temps exécrable sévissant sur la Broye lors de la deuxième visite permet quand même au jury de se faire une opinion. Les ruches se sont renforcées mais les colonies sont restées agressives; avoir des reines de valeur serait un plus certain. Les annotations et la comptabilité peuvent être améliorées. Le candidat a de multiples activités et ces «détails» sont quelque peu délaissés.

Le jury accorde les notes suivantes :

9 - 10 - 10 - 9 - 9 - 8 - 9 - 10 - 8 - 9 = 91 points. **Médaille d'or.**

(Suite en p. 380)